

Le discours du Mouvement des travailleurs arabes (MTA) dans les années 1970 en France

Mobilisation et mémoire du combat anticolonial

Issu de la mobilisation pro-palestinienne (Septembre noir), le MTA s'est engagé contre les violences subies en France par les immigrés. Se référant notamment au combat anticolonialiste lié à la guerre d'Algérie, il articule un discours antiraciste et prône une lutte des classes aux accents pluriethniques, dans le but d'éveiller les Français à une solidarité vis-à-vis des travailleurs arabes.

Au cours des vingt dernières années, un certain nombre de travaux⁽¹⁾ ont souligné le rôle central joué par les immigrés nord-africains (voir encadré p. 108), à travers l'activisme politique de l'Étoile nord-africaine et des autres mouvements messaliste⁽²⁾ qui lui ont succédé ainsi que celui de la fédération de France du FLN, dans l'émergence du nationalisme algérien à partir de l'entre-deux-guerres. L'étude de l'évocation de l'histoire, des "traces" laissées par cette mobilisation anticoloniale des travailleurs coloniaux dans l'action politique postcoloniale au sein de la population immigrée nord-africaine reste, néanmoins, un champ de recherche relativement peu investi. En effet, l'histoire de la mobilisation politique des immigrés nord-africains en France au vingtième siècle s'est souvent construite sur l'un des versants de la dichotomie entre les références coloniale et postcoloniale.

À travers une analyse du référent historique, et plus particulièrement de l'évocation de la guerre d'Algérie, dans le discours du Mouvement des travailleurs arabes (MTA) dans les années soixante-dix en France, cette étude vise, dans une certaine mesure, à transcender cette distinction. Elle examine la relation entre situation, mémoire et histoire, relation qui marque l'évocation du passé colonial et de la lutte anticoloniale dans le

Par **Rabah Aissaoui**, docteur en histoire, maître de conférences, université de Leicester, Grande-Bretagne. L'auteur a publié plusieurs articles sur le Mouvement des travailleurs arabes et travaille actuellement sur un livre intitulé *The Politics of Migration* (Oxford, New York : Berghahn Books)

1)- Travaux de : Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie, l'immigration algérienne en France (1912-1992)*, Paris, Fayard, 1992 ; O. Carlier, *Entre nation et Jihad. Histoire sociale des radicalismes algériens*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Paris, 1995 ; N. Macmaster, *Colonial Migrants and Racism : Algerian Migrants in France (1900-1962)*, Macmillan, London, 1997.

2)- L'Étoile nord-africaine, fondée en 1926 et dissoute à la veille du centenaire de la colonisation française est suivie par la Glorieuse Étoile, basée sur le programme de Messali Hadj qui évoque très tôt l'indépendance de l'Algérie, puis par l'Union nationale des musulmans nord-africains, présidée par Messali, ensuite par le Parti du peuple algérien, en 1937, et en 1946, par le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques... enfin par le Mouvement national algérien qui éclatera plus tard en plusieurs tendances dont certaines rejoindront le FLN.

3)- Comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés (CDVDTI).

discours du MTA. Il se concentre en particulier (mais de manière non exclusive) sur la réaction du MTA à la mort de Mohamed Diab au commissariat de police de Versailles, le 29 novembre 1972. Le décès de cet immigré algérien abattu par un policier avait suscité, à l'époque, un vif écho, non seulement au sein de la population immigrée mais aussi parmi de nombreux intellectuels français tels que Jean Genet, Michel Foucault et Claude Mauriac. Une manifestation importante avait été organisée par le MTA et le CDVDTI⁽³⁾, le 16 décembre 1972, à Paris, pour demander l'inculpation de Robert Marquet, responsable de la mort de Mohamed Diab. Durant cette période, le MTA avait évoqué cette mort comme révélatrice d'une oppression et d'un racisme hérités de la période coloniale et avait articulé son discours, son action et sa mobilisation dans une logique de lutte antiraciste reflétant le combat anticolonial des immigrés nord-africains, en particulier durant la guerre d'Algérie.

Contexte exogène de la création du MTA, via les comités Palestine

L'événement politique clé qui contribua à la création du MTA eut lieu non pas en France ou en Afrique du Nord, mais au Moyen-Orient. En septembre 1970, après la répression violente ordonnée par le roi Hussein de Jordanie contre les Palestiniens et l'expulsion de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) vers le Liban (Septembre noir), un comité de soutien à la révolution palestinienne fut créé à la Cité universitaire internationale. Ce comité regroupait des militants d'extrême gauche, des maoïstes, (Gauche prolétarienne, Vive la révolution), quelques militants trotskistes et des étudiants du Maghreb et du Moyen-Orient. Des activistes nord-africains réussirent, avec un certain succès,

"Nord-Africain, Arabe, Algérien ?"

Dans cet article, l'utilisation prédominante du terme "Nord-Africain", problématique et chargé d'un lourd passé colonial, reflète néanmoins le qualificatif utilisé de manière consistante dans la documentation de l'époque étudiée dans le cadre de cette recherche. Pour ce qui est des termes "Algérien" et "Arabe", ceux-ci sont utilisés de manière spécifique. Le terme "Algérien" est utilisé pour faire référence à la nationalité de personnes spécifiques (Bougrine, Diab), puisque c'était leur nationalité telle qu'elle était indiquée dans la presse de l'époque et dans la documentation militante du MTA. Ce terme est aussi utilisé spécifiquement dans le cadre de l'évocation de la guerre d'Algérie dans le discours du MTA, lorsque ce dernier y fait référence dans sa dimension algérienne. D'autre part, le terme "Arabe" est utilisé avec précaution. Celui-ci est approprié de manière problématique par le MTA, mais doit être lu dans le contexte sociopolitique de l'époque : il met en effet l'emphase sur une identité "arabe" inscrite dans une logique de classe ("travailleurs arabes") qui essentialise l'identité ethnique des immigrés venus d'Afrique du Nord et la complexité ethnoculturelle de ces immigrés et de la population nord-africaine. Contrairement au discours messaliste et à celui du FLN qui évoquaient parfois les spécificités ethniques des Nord-Africains (en particulier les culture et langue berbères), pour mieux les marginaliser au nom de l'unité d'action et de la promotion de ce qu'ils voyaient comme 'l'Arabité' des Nord-Africains, il faut noter que ces nuances avaient été complètement "effacées" du discours du MTA qui faisait spécifiquement référence aux "travailleurs Arabes" et précisait parfois, suivant le contexte, la nationalité des personnes évoquées

à développer leur action politique en direction des travailleurs immigrés nord-africains et, en avril 1971, des comités Palestine furent créés, en France, par des étudiants et des travailleurs nord-africains, pour soutenir la cause palestinienne⁽⁴⁾. Des militants qui participèrent à la formation de ces comités comparèrent leur combat pour la cause palestinienne à la lutte pour la révolution algérienne⁽⁵⁾. Ceux-ci se fixaient pour objectif d'expliquer la révolution palestinienne aux immigrés et à la population française en organisant des présentations et des débats et en diffusant des films. Ils organisèrent également des collectes de fonds et envoyèrent de l'argent et des médicaments à la Croix-Rouge palestinienne.

Mais dans un contexte socio-économique et politique tendu, en France, et marqué par la discrimination et le racisme qui affectaient particulièrement les Nord-Africains, les militants des comités Palestine réalisèrent que, pour élargir leur mobilisation et approfondir leur travail politique, il était essentiel de concentrer leur action sur la défense des droits des immigrés nord-africains.

En juin 1972, ces comités – particulièrement bien implantés dans les régions marseillaise et parisienne et dont certains militants étaient proches de l'extrême gauche maoïste et marqués par leur engagement en mai 1968 – se réorganisèrent pour former le Mouvement des travailleurs arabes.

Contexte endogène du MTA, via les luttes contre le durcissement des conditions de vie des immigrés

Dans un contexte social marqué par le racisme, le durcissement des règles de régularisation des travailleurs clandestins et l'introduction de la circulaire Fontanet-Marcellin (voir encadré sur la circulaire Fontanet-Marcellin ci-contre), le MTA participa à la lutte pour la défense des droits des "sans-papiers" et contre leur "déportation". Il s'engagea ainsi aux côtés des sans-papiers grévistes de la faim qui revendiquaient leurs droits et demandaient leur régularisation ainsi que l'obtention d'une carte de travail⁽⁶⁾. Les représentants des Églises catholique

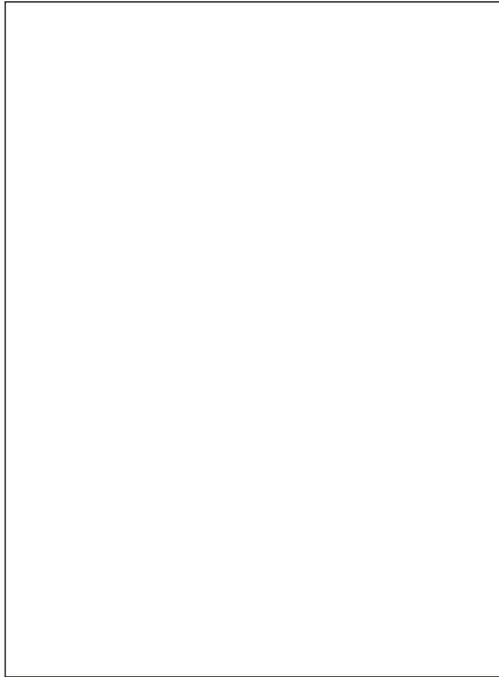
La circulaire Fontanet-Marcellin

L'adoption de la circulaire Fontanet-Marcellin du 23 février 1972 visait à mettre fin à la régularisation de travailleurs étrangers sans contrat de travail ni attestation de logement et fragilisait la position des immigrés en France et facilitait leur expulsion. Elle privilégiait la main-d'œuvre nationale et plaçait certains aspects de l'administration des immigrés aux mains de la police (lire l'article de J.-C. Labracherie, "Le ministre et les immigrés", *Esprit*, n° 5, mai 1973, pp. 1168-1171). Selon cette circulaire, le renouvellement de la carte de résidence et celui du contrat de travail devaient coïncider et les travailleurs étrangers devaient occuper un poste chez le même employeur et dans la même région pendant une durée minimum d'un an. La carte de résidence de ceux qui, à la fin d'un contrat, se trouvaient sans emploi – ou incapables de travailler à la suite d'un accident du travail – pouvait ne pas être renouvelée : les immigrés étaient alors susceptibles d'être expulsés sans que l'on ait recours aux longues procédures légales requises dans le cadre des expulsions conventionnelles (voir F. Jordan, "Travailleurs immigrés, service social et lutte syndicale", *Esprit*, n° 413, numéro spécial, avril-mai 1972, p. 731-738 et F. Pinot, "Les travailleurs immigrés dans la lutte de classes", éditions du Cerf, Paris, 1973, pp. 46-47, 57).

4)- Lire "Saïd Bouziri : itinéraire d'un militant dans l'immigration", *Migrance*, n° 25, 2005, p. 36-49.

5)- *La Voix des travailleurs arabes*, 1^{er} janvier 1973, dossier France-étrangers-Maghrebins-MTA, Paris (BDIC, microfiche 216/1-9).

6)- Notamment rue Saint-Maur et à l'église de Saint-Hyppolite, à Paris, en 1973, mais aussi à Valence, à Montpellier, à la Ciotat...



© D.R.

Affiche du MTA.

et protestante appelèrent à soutenir la cause des travailleurs immigrés et des prêtres apportèrent leur soutien à ces grèves qui eurent souvent lieu dans des églises ou des annexes d'églises⁽⁷⁾.

Les militants du MTA organisèrent et mobilisèrent aussi les travailleurs immigrés nord-africains dans les usines et luttèrent à leurs côtés lors de grèves, d'actions de revendication et de lutte contre leur exploitation, pour l'amélioration de leurs conditions de travail et celle des salaires⁽⁸⁾ et, dans le cas des travailleurs immigrés clandestins, pour l'obtention de la carte de travail⁽⁹⁾. Ils menèrent aussi des occupations et des grèves dans les foyers Sonacotra, en soutien aux travailleurs immigrés qui protestaient contre leurs conditions d'hébergement, pendant la deuxième moitié des années soixante-dix. Dans leurs actions revendicatives, ils furent souvent confrontés à l'hostilité et à l'opposition de la CGT ou encore à celles des amicales algérienne et marocaine. C'est toutefois au sein de la lutte antiraciste que le MTA a entrepris des actions de grande envergure telles que des manifestations et des grèves⁽¹⁰⁾ dans un contexte de tension et d'attaques racistes ciblant particulièrement les Nord-Africains⁽¹¹⁾.

Il faut aussi remarquer que le MTA inscrivait son action non seulement dans une perspective ethnopolitique spécifique, mais aussi dans la longue tradition ouvrière et syndicaliste de France. Le mouvement considérait qu'à travers les luttes qu'il avait menées *"s'était formée une conscience nationale arabe (qui est aussi une conscience ouvrière)"*

7)- Pendant le printemps 1973, des immigrés entamèrent des grèves de la faim à l'église Saint-Pierre-de-Feyzin, à Lyon, à la chapelle de l'Altic à Aix-en-Provence, à l'église Saint-Pierre de Bordeaux, à l'église Saint-Ennemond à Saint-Étienne et à Notre-Dame-de-la-Croix à Mémilmontant. Voir : "1970-1980 : dix ans de luttes immigrées. Esquisse d'une chronologie", *Migrance*, n° 25, 2005, pp. 118-133.

8)- Pour les entreprises Perranoya, Câbles de Lyon, Renault, Cycles Peugeot, et à l'usine Javel de Citroën, etc.

9)- Dans l'entreprise Silvério, à Troyes, en 1974, par exemple.

10)- Comme les grèves et manifestations du 3 septembre 1973 dans la région marseillaise et du 14 septembre dans la région parisienne en réaction aux attaques meurtrières contre les Nord-Africains, après le meurtre du tramot Désiré Guerlache par un Nord-Africain souffrant de troubles mentaux.

11)- En 1973, 40 attaques racistes, souvent meurtrières, contre des Nord-Africains furent répertoriées sans que nombre des auteurs de ces attaques fussent arrêtés ou poursuivis : voir "Le racisme tue en France", *Croissance des jeunes nations*, n° 145, mars 1974, p. 14.

chez les travailleurs arabes de France” (Note du MTA, non datée, dossier France-étrangers-Maghrébin, BDIC). Celle-ci visait à établir un front de solidarité de la classe ouvrière de France qui ne se limiterait pas aux seuls travailleurs nord-africains, mais qui regrouperait tous les travailleurs, qu’ils soient immigrés ou français. L’activité du MTA toucha donc directement à celle des syndicats français. Même si les relations avec la CFDT pouvaient être parfois problématiques, le MTA reçut un certain soutien de cette dernière dans son action revendicative (mise à disposition de locaux et d’équipements, notamment). Par contre, le Mouvement des travailleurs arabes se heurta, tant sur le plan idéologique que sur le terrain (en particulier dans les entreprises), à l’hostilité ouverte de la CGT qui l’accusait de diviser la classe ouvrière. Aux yeux du MTA, la relation du syndicat communiste, jugé “centraliste”, avec les travailleurs immigrés, était marquée par un certain paternalisme. Le MTA considérait d’autre part que certains éléments de la base ouvrière française syndiquée à la CGT percevaient les immigrés comme des concurrents sur le marché du travail et que les intérêts du syndicat français ne correspondaient pas à ceux des travailleurs immigrés. Durant sa troisième Conférence nationale sur l’immigration qui se tint à Montreuil en novembre 1972, la CGT se fixa comme objectif d’incorporer les travailleurs immigrés comme partie intégrante de la classe ouvrière française (*Politique Aujourd’hui*, mars-avril 1975, pp. 88-95). Dans ce contexte, celle-ci voyait d’un mauvais œil l’émergence d’une organisation militante autonome comme celle du MTA qui menait son action revendicative selon ses propres termes.

Dans sa lutte pour les droits des immigrés nord-africains et contre le racisme, l’exploitation et la marginalisation qui les touchaient quotidiennement en France, tout comme dans son engagement en faveur de la cause palestinienne et son opposition aux régimes autoritaires en place en Afrique du Nord, le MTA, à travers son action, montra que les immigrés pouvaient se mobiliser et constituer une force politique difficile à ignorer.

Recours à l’identité ethnique comme fondement de la mobilisation

De l’Étoile nord-africaine durant l’entre-deux-guerres au développement du MTA dans les années soixante-dix, les références culturelles et le recours à la mémoire et à l’histoire ont joué un rôle central dans la construction de l’identité ethnique et nationale et dans les formes de mobilisation politique adoptées par les immigrés nord-africains en France. Néanmoins, alors que, durant la période coloniale, l’évocation de l’histoire et de la mémoire avait permis aux nationalistes messalistes d’élaborer

une vision essentiellement nationale, indispensable à la lutte pour la création d'un État-nation moderne, le référent colonial et anticolonial a été adopté par les militants du MTA afin de construire un discours visant à promouvoir une "nation arabe" transcendant la dimension purement nationale. Pour le MTA, l'objectif était de construire une nouvelle forme

de solidarité puisque les États postcoloniaux, considérés comme dominés par des régimes despotes, corrompus et soumis à l'impérialisme occidental, avaient, aux yeux des activistes du Mouvement, perdu leur légitimité arrachée lors des luttes pour l'indépendance.

Il n'en reste pas moins que l'évocation de la période coloniale – et plus spécifiquement celle de la guerre d'indépendance – constituait non seule-

ment un élément clé du discours mobilisateur du MTA mais aussi un référent ethnique et de classe, basé, dans le discours de celui-ci, sur une "identité arabe" caractérisant les travailleurs immigrés nord-africains en France⁽¹²⁾. Ce discours identitaire, qui représentait les Nord-Africains comme ethniquement arabes, s'était formé dans la lignée de la revendication nationaliste anticoloniale et dans la montée du mouvement panarabiste, durant les années soixante et soixante-dix.

Cependant, si le MTA a construit son discours politique – en général – et son évocation du passé colonial – en particulier – en se basant sur une certaine "spécificité ethnique" (voir encadré sur l'ethnicité p. 114) de l'immigration nord-africaine, il faut remarquer que celle-ci a été constamment évoquée en relation avec "l'autre" (les travailleurs français, les partis et les syndicats de gauche, les soutiens dans les milieux catholiques et protestants, etc.) ou en conflit avec "l'autre" (l'État, le gouvernement, la police, l'administration, les mouvements et partis fascistes, les auteurs de propos et de violences racistes).

Les limites du référent ethnique

Dans ce contexte, la relation entre passé et présent joue un rôle important. En effet, la construction sociale des identités et des limites ethniques est possible à l'intersection de l'histoire et de la situation dans le présent⁽¹³⁾. Non seulement ces deux sources de l'identité ethnique (le présent transactionnel et le passé perçu comme stable) coexistent, mais elles se complètent et entrent dans un processus d'interaction. Dans le contexte de l'immigration nord-africaine en France comme dans celui de toute immigration issue d'anciennes colonies, ce processus est révélateur d'une identité "hybride", construite dans le contexte postcolonial⁽¹⁴⁾.

*La mort de Mohamed Diab constituait
aux yeux du MTA l'illustration
de la répression qui s'abattait sur*

*les travailleurs immigrés nord-africains
et du racisme et de la violence de l'État français
à leur rencontre.*

12)- Le MTA faisait systématiquement référence à l'identité arabe des immigrés nord-africains et n'évoquait nulle part dans son discours l'identité berbère de nombre d'immigrés d'Afrique du Nord installés en France...

13)- R. Jenkins, *Rethinking Ethnicity : Arguments and Explorations*, London, Sage Publications, 1997.

14)- Comme le note N. Papastergiadis, dans "Tracing Hybridity in Theory", in P. Werbner and T. Modood eds, *Debating Cultural Hybridity : Multi-Cultural Identities and the Politics of Anti-Racism*, Zed Books, London, 1997, p. 264 : "Plutôt que de produire une bifurcation nette entre le colonisateur et le colonisé, le conflit des cultures que le colonialisme provoque invariablement a encouragé la formation de nouveaux hybrides culturels."

Comment ces travailleurs négocient-ils les relations sociales, économiques et politiques en situation de migration ou d'exil ? Comment la relation entre "soi" et "l'autre" peut-elle se construire dans le discours politique mobilisateur ? Dans son étude sur les alliances multi-ethniques, Baumann⁽¹⁵⁾ met en évidence une distinction entre deux formes de discours complémentaires existant au sein des minorités ethniques : un "discours dominant", dans lequel les différences culturelles informent une mobilisation mettant en avant les différences ethno-identitaires et un "discours démotique", discours alternatif ouvrant des possibilités d'alliances entre groupes ethniques⁽¹⁶⁾. Cette distinction reflète certains aspects de la tension idéologique marquant le discours mobilisateur du MTA à la limite entre "nous" et "eux". D'une part, les référents historiques et culturels pouvaient être mis en avant dans une stratégie marquée par la spécificité ethnonationale, le conflit et la différence vis-à-vis de l'autre (discours dominant). D'autre part, les appels à la mobilisation et à la solidarité multiethnique avec "l'autre" (ou "les autres") pouvaient devenir prédominants dans le discours du MTA, et les différences pouvaient être atténuées ou reconnues de manière sélective si elles étaient considérées comme facteurs mobilisateurs, afin de créer ou de participer à des "communautés d'action" (discours démotique).

Recours discursif du MTA à l'oppression coloniale et postcoloniale et à la lutte des classes

Les deux modes discursifs, le dominant et le démotique, pouvaient coexister au sein d'une même situation de mobilisation contre le racisme et pour la reconnaissance des droits des immigrés, pendant les années soixante-dix. Les événements liés à l'affaire Diab, en particulier, illustrent le processus de mobilisation du MTA (voir encadré sur l'affaire Mohamed Diab p. 116). La réaction du MTA à la mort dans un commissariat et dans des conditions suspectes d'un travailleur immigré, Mohammed Diab, fut immédiate. Le Mouvement des travailleurs arabes joua un rôle clé dans le combat pour la justice mené par la famille Diab. Il adopta une stratégie discursive binaire, marquée par le référent colonial et tint deux discours, évoquant, d'une part, la solidarité entre "Arabes" (discours dominant) et, d'autre part, une alliance et une mobilisation pluriethniques (discours démotique). L'affaire Diab s'inscrivait, pour le MTA, dans un contexte historique particulier. Le fait que la mort de Mohamed Diab avait eu lieu dans un commissariat était symboliquement important : c'était un "assassinat de sang-froid à la mitraillette, sous le drapeau français, par un policier".⁽¹⁷⁾ Le policier y était décrit comme un agent de l'État et le lieu de la mort de Mohamed Diab incarnait symboliquement la France et son drapeau. Cette bavure constituait aux yeux des militants du MTA une nouvelle illustration de la répression

15)- G. Baumann, "Dominant and Demotic Discourses of Culture : their Relevance to Multi-Ethnic Alliances", in P. Werbner and T. Modood eds, *Debating Cultural Hybridity : Multi-Cultural Identities and the Politics of Anti-Racism*, Zed Books, London, 1997, pp. 209-225.

16)- G. Baumann définit les discours démotiques et dominants de la manière suivante : "Là où le discours dominant considère la 'culture' comme la possession réifiée de groupes ou communautés 'ethniques', le discours démotique questionne et dissout cette équation entre 'culture', 'ethnos' et 'communauté'. Sur la base de cette compétence discursive double, la 'culture' et la 'communauté' sont appréhendées en termes de négociation et de débat actifs, processus sociaux qui sous-tendent la formation de 'communautés d'action' à partir de 'communautés' et de 'cultures' réifiées." (ibid. p. 219-210)

17)- "Lettre à un camarade en prison", Fonds Saïd Bouziri, Paris, non daté, BDCl (microfiche 214/4).

L'ethnicité

Le recours à la caractéristique de l'ethnicité est le sujet d'une étude de F. Barth (ed.) ("Introduction", *Ethnic Groups and Boundaries : The Social Organisation of Culture Difference*, Oslo Universitetsforlaget, 1969, pp.9-38) dans laquelle il indique que ce sont plus les "limites ethniques" qui définissent le groupe que leur contenu culturel. Il met l'accent, dans la formation de l'ethnicité, sur la notion de maintien de ces limites par rapport à "l'autre" : "[Dans l'ethnicité,] les caractéristiques qui sont retenues ne résultent pas de différences 'objectives' mais seulement de celles que les acteurs eux-mêmes considèrent comme significatives... certains traits sont utilisés par les acteurs comme signaux et emblèmes de différences, d'autres sont ignorés, et, dans certaines relations, des différences radicales sont atténuées ou niées." (p. 14). Cette approche transactionnelle de l'étude de l'ethnicité a été adoptée par d'autres anthropologues comme Wallman, qui souligne le caractère évolutif de ces limites ethniques. Ce dernier indique que "l'ethnicité est le processus à travers lequel 'leur' différence est utilisée pour mettre en valeur le sens du 'nous' à des fins d'organisation ou d'identification [et...] parce qu'il faut être deux, l'ethnicité est seulement possible à la limite du 'nous', en contact ou en confrontation avec 'eux'. Et quand le sens du 'nous' change, la limite entre 'nous' et 'eux' se déplace. Non seulement cette dernière se déplace, mais les critères qui la caractérisent changent." (Voir S. Wallman, *Ethnicity at Work*, Macmillan, London, 1979, p. 3).

qui s'abattait sur les travailleurs immigrés nord-africains et du racisme et de la violence de l'État français à leur rencontre : *"La réponse est rapide et vive. C'est la réponse du cœur. Les ouvriers comprennent tout de suite la vérité sur ce crime car ils en ont l'expérience historique et sociale."*⁽¹⁸⁾ Pour le MTA, l'assassinat de Mohamed Diab était interprété dialectiquement dans sa dimension ethnique et post-coloniale, mais aussi dans sa logique de classe et devait susciter une mobilisation de masse articulée sur ces deux axes.

D'une part, l'un des éléments de la stratégie et du "discours dominant" du MTA consistait à évoquer la répression coloniale et postcoloniale subie par les immigrés nord-africains dans leur campagne de mobilisation en soutien à la famille Diab, dans les foyers Sonacotra, sur les marchés et dans les usines (par exemple, Renault et Chausson). D'autre part, le discours démotique développé par le MTA dans le cadre de l'affaire Diab était basé sur une interprétation dialectique, qui présentait la mort du travailleur nord-africain comme un événement illustrant l'oppression vécue par la classe ouvrière et touchant tous les travailleurs. Ce discours visait à établir une solidarité de classe et un consensus contre le racisme, et reflétait la position idéologique du MTA, en le posant comme le représentant des travailleurs arabes engagés dans la lutte des classes.

Le discours dominant s'inspirait de l'histoire et de la mémoire pour interpréter les circonstances de la mort de Mohamed Diab. La mémoire des luttes passées pouvait être évoquée et permettre de comprendre les événements présents :

"La réponse exigée par les Arabes doit être à la hauteur du cri de désespoir et de haine qui s'échappe de leur poitrine : l'assassinat par

18)- "Lettre à un camarade en prison", *ibid.*

la police a touché les Arabes, il a touché la mémoire et fait remonter les souvenirs ; toute la rancœur du passé, la rancœur accumulée, fait surface. Ce crime a choqué... et tout cela va chercher très loin dans les tréfonds de la mémoire collective, donc, par définition, toute réponse doit chercher très haut. La réponse sera de taille, de la taille du crime, ou ne sera pas. Telle est la réflexion des Arabes."⁽¹⁹⁾

19)- "Lettre à un camarade en prison", *ibid.*

Dans ce passage, une corrélation est établie entre le présent – la mort de Mohamed Diab – et le passé. Cette tension entre des sentiments de rancœur, enfouis dans la mémoire ressurgissant du passé et la situation guide l'action. Le passé est métaphoriquement ancré dans les profondeurs de la mémoire et remonte vers une haute sphère de l'action et de la situation présente.

La guerre d'Algérie, un élément moteur du discours et de la mobilisation du MTA

Un parallèle est fait entre, d'une part, la prise de conscience par les militants du MTA que les Nord-Africains étaient les premières victimes de la persécution, du racisme et de l'exploitation et, d'autre part, le passé récent de l'oppression coloniale et de la lutte pour l'indépendance des deux côtés de la Méditerranée. La mémoire de la guerre d'Algérie, dans ce contexte, occupait une place importante dans le discours des militants et sympathisants du MTA. Dans *La Voix des travailleurs arabes* (1^{er} janvier 1973), organe du MTA, Fatna Diab établit un lien direct entre la mort de son frère et l'assassinat de manifestants indépendantistes algériens par la police française, le 17 octobre 1961⁽²⁰⁾, lorsqu'elle déclara : *"J'ai vu mon frère mourir assassiné par la police fasciste. Des dizaines d'autres Arabes ont été assassinés. On les jette dans la Seine et on entend les racistes dire que les Arabes s'entretuent. En réalité tous ces frères sont victimes des racistes. Si nous, les Arabes, on ne fait rien, comment voulez-vous que les Français se rendent compte de quelque chose ? Si on s'unit, alors les Français viendront avec nous, parce que ce qu'on demande, c'est la justice. On veut que, chaque fois, la vérité se fasse. Les racistes mentent, et nous, nous luttons pour la vérité."* (*La Voix des travailleurs arabes*, 1^{er} janvier 1973).

20)- Voir J.-L. Einaudi, *La Bataille de Paris*, Seuil, Paris, 1991.

Ces évocations de la lutte anticoloniale étaient aussi présentes dans d'autres contextes militants. Un document du MTA indique que l'un de ses activistes qui venait de prendre part à la manifestation pour dénoncer la mort de Mohamed Diab avait été envoyé à Valence, où des sans-papiers nord-africains faisaient une grève de la faim, afin d'expliquer, en tant que représentant du comité de Paris, la grève de la faim menée par Saïd Bouziri (voir encadré sur Saïd Bouziri p. 117) à Paris et établir une unité d'action. Le surnom de cet activiste – Ali la pointe – s'inspirait de la bataille d'Alger et de l'une des personnalités les plus emblématiques de cette période de la guerre d'Algérie.

21)- Daniel Pigot fut finalement condamné à cinq années de prison dont trois avec sursis, en 1977, six ans après le meurtre de Djellali. Voir *Le Matin* du 22 juin 1977 et *Le Monde* du 23 juin 1977.

22)- "Bilan de la campagne Djellali", dossier France-racisme-lutte contre les crimes racistes, 1971-1974, "Affaire Djellali" : octobre-novembre 1971, Paris, BDCI (microfiche 218-7).

23)- Voir, notamment, Gastaut Yvan, "Marseille, épice de la problématique du racisme en 1973", actes du colloque "Les luttes des travailleurs immigrés dans les années 70", *Migrance*, troisième trimestre 2005, pp. 20-35.

Une année plus tôt, un rapport interne évaluant l'impact de l'action du comité Palestine (dont le MTA était issu, rappelons-le), après l'assassinat, le 27 octobre 1971, à Paris, du jeune Djellali Ben Ali, âgé de 15 ans, par un concierge, Daniel Pigot⁽²¹⁾, indiquait que des tracts avaient été distribués à la sortie d'un cinéma où passait *la Bataille d'Alger*, le film réalisé en 1965 par Gillo Pontecorvo. Ce rapport expliquait qu'en se mobilisant et en protestant contre ce crime raciste, "*les ouvriers arabes renouent avec leurs traditions nationales, les traditions nationales révolutionnaires. Ils entonnent l'hymne du FLN. Ils renouent avec la tradition qui leur est propre.*"⁽²²⁾

Dans l'année qui suivit la mort de Mohamed Diab, une vague d'attaques et de meurtres racistes à Marseille et dans le sud de la France eut lieu après l'assassinat, le 25 août 1973, du traminoir Désiré Guerlache par Salah Bougrine, un immigré algérien souffrant de troubles mentaux et récemment trépané. Le MTA mobilisa, avec succès, les travailleurs nord-africains autour des obsèques de Ladj Lounès, âgé de 16 ans et victime d'une attaque raciste meurtrière, et organisa deux grèves générales, l'une dans le sud de la France, le 3 septembre, l'autre dans la région parisienne, le 14 septembre 1973⁽²³⁾. Le Mouvement, évoquant le racisme dont étaient victimes les Nord-Africains et son action dans un cadre marqué par les séquelles du colonialisme, déclara :

"Nos pays furent colonisés et tout fut mis en place pour qu'ils demeurent sous-développés... Le colonialisme de papa est peut-être mort, mais il y a, en France et en Europe, des colonisés : les travailleurs immigrés... Depuis Hitler, les fascistes emploient partout

L'affaire Mohamed Diab

Le 29 novembre 1972, Mohamed Diab, un immigré algérien souffrant de troubles mentaux fut tué au commissariat de police de Versailles. Dans un article détaillant cette affaire, *Le Monde* (1er décembre 1972) expliqua que cette mort avait été causée par l'attaque violente de Mohamed Diab sur les agents de police du commissariat – plusieurs avaient été blessés –, qui avaient donc agi en état de légitime défense. L'article reflétait les conclusions de l'enquête de police et indiquait qu'après son arrestation pour outrage public à la pudeur à l'hôpital où il était patient, M. Diab avait été emmené au commissariat de Versailles, où il aurait frappé plusieurs policiers avec une chaise et tenté de s'enfuir : "*Toujours armé de sa chaise, M. Diab aurait alors tenté de gagner la sortie du commissariat. Trouvant sur son passage le sous-brigadier Robert Marquet [...], il le menaça à son tour. M. Marquet déclare avoir alors ouvert le placard dans lequel se trouvaient les armes et s'être emparé d'un fusil mitrailleur. M. Diab se serait alors jeté sur lui et, au cours de la lutte, une rafale serait partie, atteignant l'ouvrier au thorax et le tuant sur le coup.*" Le juge en charge de cette affaire reçut les déclarations de témoins clés tels que l'épouse de M. Diab et de son voisin, tous deux présents au commissariat lors de l'incident. Leur version des faits s'avéra très différente de celle que produisit la police sur les circonstances de sa mort : en effet, leur témoignage indiquait que, loin d'être "armé d'une chaise", il avait au contraire été tué par le policier alors qu'il se tenait debout et désarmé (voir *Le Monde* du 7 décembre 1972).

Saïd Bouziri

Saïd Bouziri fut l'un des militants fondateurs des Comités de soutien à la révolution palestinienne, des Comités Palestine, puis du Mouvement des travailleurs arabes dans les années 1970. Durant l'automne 1972, il fut frappé d'un ordre d'expulsion par les autorités françaises. La raison avancée, celle d'un retard de demande de renouvellement de ses papiers, cachait les motifs politiques de cette mesure motivée plus vraisemblablement par son activisme politique en faveur de la cause palestinienne, des droits des travailleurs immigrés et contre le racisme. En novembre 1972, il se lança, avec sa femme, Fawzia Bouziri, dans une grève de la faim à Barbès qui suscita la création d'un Comité de soutien et l'organisation d'une manifestation réunissant des intellectuels français, tels que Jean-Paul Sartre et Michel Foucault, des syndicalistes CFDT, des travailleurs immigrés, des militants catholiques et protestants et des activistes de la gauche prolétarienne. Ces actions contribuèrent à l'annulation de l'expulsion et le Comité devint par la suite le Comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés (CDVTI). En 1979, avec d'autres anciens militants du MTA et des jeunes militants maghrébins tels que Nacer Kettane, il fonda le journal *Sans Frontière* (1979-1985). Saïd Bouziri reste aujourd'hui un militant actif pour les droits des immigrés et est actuellement président de l'association Génériques.

les mêmes méthodes ; hier, le juif, le métèque, aujourd'hui, l'Arabe. Mais les travailleurs arabes ont réagi. Ils ont réagi justement en utilisant l'arme commune des ouvriers : la grève. (La Voix des travailleurs arabes, octobre 1973)

Cette interprétation dialectique de l'oppression dont les Nord-Africains étaient victimes s'inscrivait, pour le MTA, dans une logique post-coloniale. Le mouvement soulignait la corrélation directe qui existait entre le colonialisme, l'impérialisme et le fascisme qui assurait le maintien de la subordination des États postcoloniaux aux besoins de l'impérialisme (particulièrement ses besoins en main-d'œuvre immigrée toujours soumise à l'exploitation, à la discrimination et au racisme). Pour le MTA, la condition historique des travailleurs immigrés nord-africains, toujours perçus comme des "colonisés", était appréhendée à travers la persistance du racisme et de l'oppression dont les groupes successifs d'immigrés avaient été victimes pour mieux les isoler de la classe ouvrière de France. Pour contrer cette logique "impérialiste" d'oppression et de division des travailleurs et lutter pour les droits des travailleurs immigrés, le MTA établit une synthèse mobilisatrice. Celle-ci était basée sur la relation entre situation post-coloniale (interprétation des formes historiques d'oppression touchant les travailleurs immigrés nord-africains) et action (lutte de classe) dont la grève, "arme commune de la classe ouvrière", constituait un élément central.

Ces formes de discours essentiellement dominant sur la relation entre le passé et la situation montrent la façon dont certains événements, certaines personnalités et idées issus de l'histoire coloniale

peuvent être appréhendés et comment ils peuvent remplir de nouvelles fonctions discursives pour créer un cadre interprétatif identitaire et une stratégie de mobilisation des travailleurs nord-africains.

Alliance et mobilisation pluriethniques

24)- Le Secours Rouge est une organisation d'extrême gauche de soutien aux prisonniers politiques révolutionnaires, communistes et anarchistes dans les années 1970 et actuellement spécialisée dans le développement de la solidarité communiste et prolétarienne face à toutes formes de répression dues à la lutte des classes.

25)- "Lettre à un camarade en prison", *ibid.*

26)- Voir S. Bouziri, "Saïd Bouziri : itinéraire d'un militant dans l'immigration", *Migrance*, n° 25, 2005, p. 38.

27)- Voir *Sans frontière*, mardi 11 janvier 1980 : Mohamed Selim Najeh sera expulsé par le gouvernement français après les grèves contre le racisme organisées avec succès par le MTA en septembre 1973, pour protester contre la vague de meurtres racistes ciblant les immigrés nord-africains (voir *Le Monde*, 5 septembre 1973).

28)- La "lettre à un camarade en prison" indique que "Diab était algérien, et l'émigration algérienne est dès lors partie prenante. Elle entraîne le reste avec elle." et qu'"il faut toucher l'ensemble de l'opinion, il faut ébranler les consciences tranquilles, faire savoir, atteindre l'État... tel est le raisonnement que font les travailleurs immigrés... de là naîtra l'idée : une marche sur le ministère de la Justice, une marche de protestation."

29)- Voir *Le Monde*, 19 décembre 1972.

Après la mort de Djellali Ben Ali, le 27 octobre 1971, le comité Palestine et le Secours Rouge⁽²⁴⁾ organisèrent une grande manifestation à la Goutte d'Or, dans le XVIII^e arrondissement de Paris, à laquelle 2 000 personnes environ prirent part, malgré l'interdiction de la manifestation par la Préfecture de police de Paris. En dépit d'une réelle volonté de la part du MTA d'encourager plus de travailleurs français à participer à leur lutte contre le racisme, la plupart des manifestants étaient des Nord-Africains⁽²⁵⁾. L'ampleur de leur action ne conduisit pas à une réduction du nombre des attaques racistes et n'eut que peu d'effet sur le racisme les affectant. Durant cette période, néanmoins, des intellectuels tels que Jean-Paul Sartre, Michel Foucault et Claude Mauriac apportèrent leur soutien à la cause immigrée et antiraciste⁽²⁶⁾.

Le MTA persista à essayer d'établir une solidarité entre travailleurs français et immigrés autour de valeurs communes. Cette approche conduisit à la création du Comité de défense des droits et de la vie des travailleurs immigrés (CDVDTI), une organisation regroupant des militants français et immigrés, fondée dans le contexte de la grève de la faim menée par Saïd et Faouzia Bouziri, à Paris, en octobre 1972. Ce comité était dirigé par Mohamed Selim Najeh, militant du MTA⁽²⁷⁾.

Après la mort de Mohamed Diab, les militants du MTA savaient qu'ils pourraient compter sur la solidarité des Nord-Africains – en particulier celle des Algériens – et que celle-ci constituerait un point de départ pour l'élargissement de la mobilisation⁽²⁸⁾. Dans leur discours, la mémoire "dominante" de la lutte anticoloniale devait inspirer l'objectif "démotique" de toucher une audience plus large, d'interpeller la population française et l'État et conduire à une action politique concrète telle que la marche sur le ministère de la Justice.

Le MTA organisa cette manifestation avec le CDVDTI, le 16 décembre 1972, pour demander l'arrestation du sous-brigadier Robert Marquet et soutenir la famille Diab dans leur campagne pour la justice. Cette "marche silencieuse", à laquelle cent trente-sept intellectuels (dont Jean Genet, Michel Foucault et Claude Mauriac) participèrent, avait été interdite par la Préfecture de Police de Paris. Elle fut réprimée avec violence par les forces de l'ordre et de nombreuses arrestations eurent lieu⁽²⁹⁾. *La Voix des travailleurs arabes* du 1^{er} janvier 1973, organe du MTA, souligna le caractère universaliste de cette manifestation et déclara que "le 16 décembre, nous étions des milliers, Français, immigrés et Arabes, unis comme des frères."

Notons que même si l'utilisation du terme "frères" par le MTA pour évoquer la solidarité entre "Français, immigrés et Arabes" reflète certaines utilisations fédératrices du terme (ainsi que d'autres référents familiaux) dans la phraséologie du mouvement anticolonial messaliste et du FLN, néanmoins, dans le contexte colonial, ce terme était plus fréquemment utilisé pour évoquer la fraternité liant les Nord-Africains unis dans un même combat de libération nationale.

Appel à l'union, inspirée des solidarités établies pendant la lutte anticoloniale

À travers la création du CDVDTI, le MTA voulait rétablir un front de solidarité avec des intellectuels similaire à celui qui avait été créé par des intellectuels français comme Jean-Paul Sartre contre la guerre d'Algérie, avec "l'Appel des 121". L'organisation de la manifestation du 16 décembre 1972 s'inspirait aussi de la lutte anticoloniale. L'itinéraire choisi faisait écho à la manifestation pacifique du 17 octobre 1961 à Paris⁽³⁰⁾ :

"De là est venue l'idée des 121. Ceux qui, pendant la guerre d'Algérie, avaient dénoncé les crimes et la torture des coloniaux, lançaient un appel au soutien des Arabes contre les crimes racistes et la nouvelle colonisation. Ils faisaient appel à la mémoire historique des Français et choisissaient comme point de départ de la marche sur le ministère, Bonne-Nouvelle, le cinéma Rex, où les Algériens avaient ensanglanté les pavés de leur sang, en octobre 1961. Second appel à la mémoire et à la conscience des Occidentaux. Cet appel à la mémoire permettait de faire plein feux [sic] sur les horreurs que connaissent aujourd'hui les immigrés."⁽³¹⁾

L'évocation de ces deux événements ancrés dans le contexte de la lutte anticoloniale faisait appel à la mémoire collective pour souligner le parallèle entre la violence raciste qui touchait les Nord-Africains pendant la lutte anticoloniale et celle qui les affectait dans les années 1970. En établissant un lien entre la lutte anticoloniale et leur propre combat antiraciste et en obtenant le soutien d'intellectuels éminents – dont certains avaient déjà participé à "l'Appel des 121" –, le MTA inscrivait son action et son discours dans un cadre visant à construire un front de solidarité entre travailleurs français et immigrés.

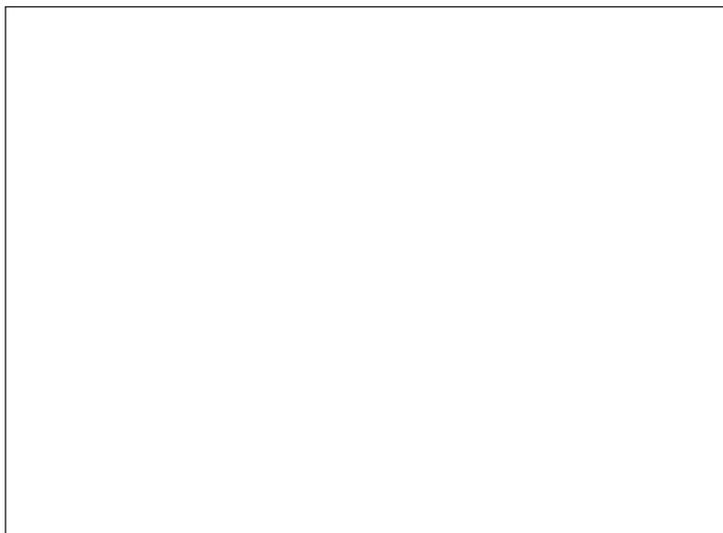
La déclaration contre l'expulsion de Saïd et de Faouzia Bouziri, en 1972, par Hamza, le frère de Saïd, illustre aussi cette emphase mise sur le caractère universaliste des revendications du MTA et la relation directe entre l'expérience vécue des Nord-Africains en 1972 et celle de la guerre d'Algérie :

"Aujourd'hui, les fascistes, les flics, les racistes essaient de semer la terreur chez les Arabes, comme au temps de l'OAS... Pour la première fois depuis la guerre d'Algérie, des centaines de travailleurs sont descendus dans la rue aux côtés des Français... pour la

30)- La répression policière s'était abattue sur les manifestants pro-FLN avec une extrême violence, pendant cette manifestation. La police procéda à de nombreuses arrestations et tua, selon les estimations, environ 300 manifestants (voir J.-L. Einaudi, *La Bataille de Paris*, op. cit.).

31)- "Lettre à un camarade en prison" op. cit.

**Affiche du MTA
appelant à la grève
générale à Marseille
et dans les Bouches-du-
Rhône, 1970.**



© Génériques

32)- "Déclaration
d'Hamza Bouziri", dossier
France-racisme-lutte
contre les crimes racistes,
1971-1974, Paris, BDIC,
microfiche 218-3.

Palestine, contre le racisme... Tous, Français, Arabes, Antillais, Espagnols, Portugais, nous avons les mêmes ennemis et nous menons le même combat : pour la justice et pour notre dignité."⁽³²⁾

Ces éléments du discours, tout comme ceux qui sont apparus dans un certain nombre de textes du MTA portant sur d'autres événements et d'autres formes de mobilisation, opposent l'État et le peuple ou les travailleurs dans un contexte de classe. Les représentants de l'État (les forces de l'ordre) sont comparés aux fascistes et aux racistes accusés de persécuter les "Arabes" dans un contexte qui rappelle celui dans lequel l'OAS opérait pendant les dernières années de la guerre d'Algérie. Par ailleurs, le discours évoque un front de solidarité historique entre travailleurs français et travailleurs immigrés de différentes nationalités, établi pour lutter contre le racisme et les droits des peuples opprimés, reflet d'une union des travailleurs français et immigrés engagés dans la lutte anticoloniale pendant la guerre d'Algérie.

À travers cette évocation de la guerre d'Algérie, il s'agissait, pour les militants du MTA, non seulement d'interpréter leur propre expérience de manière dialectique mais aussi de revendiquer l'appartenance des travailleurs immigrés nord-africains à la classe ouvrière de France en se réappropriant et en repositionnant une lutte anticoloniale trop souvent présentée comme un conflit avec la France et comme une transgression de l'ordre national français. L'objectif du MTA était de resituer discursivement la guerre d'Algérie, et par là même sa propre mobilisation antiraciste pendant les années soixante-dix, dans la lignée de la longue tradition révolutionnaire française de lutte contre l'oppression et pour la liberté. Dans une plus large mesure, son objectif visait à illustrer combien les immigrés nord-africains avaient, par leurs luttes, mérité la place dans l'ordre national français, qui leur était pourtant toujours refusée.

Des stratégies plurielles pour un accès à une existence politique singulière

Le MTA était donc un mouvement dont les discours et stratégies de mobilisation étaient structurés autour d'une identité plurielle. Ses principaux militants se présentaient avant tout comme des "nationalistes arabes", dont le sens d'appartenance à la "nation arabe" transcendait l'affiliation étroite à des États-nations spécifiques. Cette dimension ethnique hybride, formée en relation ou en conflit avec "l'autre", s'inscrivait aussi dans une logique de classes et permettait aux militants revendiquant leur qualité de "travailleurs arabes" d'interpréter leur expérience d'immigré en France et de négocier leur identité et leurs actions au niveau social et politique. Cette identité de "travailleurs arabes" était donc représentée, dans le discours du MTA, comme ancrée dans la classe ouvrière de France.

Dans ce contexte, les références à la mémoire et à l'histoire de la lutte indépendantiste menée par les travailleurs immigrés nord-africains jouèrent, au sein du MTA, un rôle important. Comme la mobilisation autour de l'affaire Diab l'a montré, l'évocation du combat anticolonial durant la guerre d'Algérie inspirait un discours binaire : ce discours contribuait, d'une part, à mobiliser les immigrés nord-africains autour de thèmes historiques fondateurs et de mémoires communes de la souffrance vécue durant la période coloniale et du combat pour l'indépendance de l'Algérie. D'autre part, en tentant d'élargir le soutien à leur action à travers le CDVDTI et de renforcer leurs liens avec des organisations de gauche, il visait à établir un front de solidarité et d'action antiraciste regroupant des travailleurs immigrés et des Français, à l'image du ralliement d'un nombre croissant de Français à l'opposition à la guerre d'Algérie, menée par des intellectuels de gauche, plus d'une décennie plus tôt. Ces stratégies discursives et ces formes de mobilisation, malgré leur succès inégal, permirent aux activistes de maximiser les opportunités politiques mises à leur disposition, de donner une voix politique indépendante à des travailleurs immigrés postcoloniaux victimes de discriminations, de violences racistes et de marginalisation et leur permirent enfin de revendiquer leur place dans la société française. ◀



Claude Liauzu, "Pour une histoire critique de la colonisation. Pour un travail de mémoire"

► Chronique Débat, dossier *Mélanges culturels*, n° 1231, mai-juin 2001

► Dossier *L'héritage colonial- un trou de mémoire*, n° 1228, novembre-décembre 2000